



Note d'

Numéro 69
Septembre 2015

information

du SRED

Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Quels sont les facteurs de risque et les raisons invoquées pour le décrochage scolaire ? Résultats d'une enquête menée à Genève (2013-2014)

Franck Petrucci, François Rastoldo

Dans le cadre du dispositif d'encouragement à la qualification et à l'intégration professionnelle (EQIP), l'Observatoire du décrochage scolaire, qui associe le SRED et des représentants de la commission EQIP, a consacré sa deuxième année d'activité à la réalisation d'une enquête auprès des jeunes inscrits dans une formation de l'enseignement secondaire II public durant l'année scolaire 2013-2014 et qui l'ont interrompue en cours d'année.

Cette enquête, menée par le SRED et dont les principaux résultats sont présentés ci-après¹, visait à récolter puis à analyser de nouvelles informations susceptibles d'affiner la connaissance et la compréhension du décrochage scolaire dans le canton. Il s'agissait de mieux décrire la réalité chiffrée des interruptions prématurées de formation en cernant de manière plus précise les motifs d'interruption, mais aussi de connaître l'opinion des jeunes concernés sur leur situation au moment du décrochage.

La définition du décrochage scolaire ainsi que la question de sa réalité quantitative sont des éléments sur lesquels il n'existe pas de consensus dans la littérature scientifique. Les différentes terminologies utilisées pour désigner le phénomène sont également un signe du flou qui règne autour de la problématique de l'interruption prématurée de formation. Ainsi, Blaya (2010) relève qu'il n'existe pas de définition standard du décrochage scolaire et que les concepts utilisés sont variés. Dès lors, le recensement et les statistiques ne peuvent donner, selon elle, qu'une vision partielle du phénomène qui dépend à la fois de ce que l'on entend par décrochage et des objectifs premiers des producteurs de données. Bernard (2013) indique, quant à lui, qu'en dehors du terme de décrochage, d'autres dénominations (jeunes non qualifiés, déscolarisation, rupture scolaire, abandon scolaire, déperdition, désaffiliation scolaire, non-recours, jeunes non diplômés...) ont été utilisées par les chercheurs ou les professionnels de l'éducation pour nommer des phénomènes ou des groupes qui, s'ils se définissent tous à partir de l'idée de sortie prématurée du système éducatif, sont difficiles à délimiter de manière rigoureuse.

Vers un dénombrement plus fiable des décrocheurs ?

A Genève, les travaux récents réalisés dans le cadre de l'Observatoire du décrochage scolaire ont souligné la néces-

sité de mieux cerner, décrire et comprendre le phénomène (Petrucci et Rastoldo, 2014). Pour dépasser les limites des précédents recensements et accroître les connaissances sur les élèves qui ne fréquentent plus l'école, une nouvelle enquête a été réalisée par le SRED. Elle s'est adressée à l'ensemble des élèves qui ont interrompu prématurément une formation de niveau secondaire II au cours de l'année scolaire 2013-2014. Ces élèves devaient notamment avoir moins de 25 ans, résider dans le canton et ne pas avoir obtenu de diplôme de niveau secondaire II par le passé (Encadré 1).

La population concernée a été sélectionnée à l'aide des informations administratives enregistrées dans la base de données scolaires du DIP (nBDS) et d'autres données relatives aux diplômes dont disposait le SRED. Au total, 1'133 personnes ont été interrogées au moyen d'un questionnaire en ligne. Par ailleurs, l'année scolaire 2013-2014 correspond à l'introduction systématique dans la nBDS d'informations relatives au motif d'interruption de la scolarité (motif, projets à court et à long terme, description de la situation)². La prise en compte de ces nouvelles informations et des réponses au questionnaire a permis de clarifier, a posteriori, le champ de l'enquête.

Ainsi, on a pu déterminer que près de 14% des jeunes interrogés (soit environ 160 personnes) ne sont, en réalité, pas confrontés à des situations de décrochage scolaire (Encadré 2). Au total, on dénombre donc 976 jeunes qui ont mis un terme prématuré à leur formation en



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Service
de la recherche
en éducation

Figure 1. **Dénombrement des jeunes sortant du système de formation sans diplôme et n'ayant pas repris de formation durant les deux années suivantes***

Données nBDS au 31.12...	Dernière année de scolarité connue				
	2007	2008	2009	2010	2012
Nombre de jeunes décrocheurs	1'021	1'125	1'100	1'231	1'108

* Jeunes quittant la 11^e année du Cycle d'orientation (CO) ou une formation de l'enseignement secondaire II (ESII), âgés de moins de 25 ans, résidant dans le canton, n'ayant jamais obtenu de diplôme de l'ESII répertorié dans la nBDS et non scolarisés dans les 2 ou 3 ans qui suivent la dernière scolarité connue.

Source : SRED

2013-2014. Ce chiffre doit-il pour autant être considéré comme un dénombrement exhaustif et fiable ? Il est, en réalité, plus sage de le considérer comme un ordre de grandeur dans la mesure où certaines zones d'ombre subsistent encore, notamment autour de la durée de la formation interrompue. En effet, parmi les 976 élèves concernés, 92 ont interrompu leur formation après une semaine ou moins (60 élèves ont même des durées de scolarité de 2 jours ou moins). S'agit-il réellement d'interruptions prématurées de formation ou plutôt de scolarités non débutées (élèves inscrits mais jamais présents) ? La durée de scolarité renseignée dans la nBDS pourrait plutôt correspondre ici au temps nécessaire à la clôture administrative d'une scolarité par le personnel des établissements scolaires. Il pourrait également s'agir de situations correspondant à du décrochage scolaire «interannuel», mais aucune des informations dont nous disposons ne permet de valider l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Le recensement des décrocheurs reste donc imparfait. Au sens de la définition retenue dans l'enquête, on peut raisonnablement estimer que le nombre de décrocheurs pour l'année scolaire 2013-2014 est plus proche des 900 personnes que du millier d'élèves.

Moins de décrocheurs que par le passé : une tendance qui reste à confirmer

A Genève, comme en Suisse, le taux d'abandon prématuré de la formation n'est pas très élevé (plutôt en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE) et la transition des jeunes vers l'emploi, bien que délicate, est moins compliquée que dans le reste de l'Europe (Petrucci & Rastoldo, 2014). Dès lors, le décrochage scolaire doit-il demeurer un objet de préoccupation important pour les pouvoirs publics ? Glasman et Oeuvrard (2004) ont indiqué qu'une sortie précoce du système de formation est devenue le signe

et la promesse d'une disqualification tout à la fois personnelle et sociale. Le diplôme constitue désormais une norme tant du point de vue du système éducatif que du système d'emploi (Bernard, 2013).

Dans un contexte général d'accroissement de la part de jeunes diplômés, l'absence de certification est devenue un véritable «handicap» en termes d'insertion professionnelle. Nombreux sont les travaux qui ont souligné les taux de chômage nettement plus élevés des non-diplômés. Rappelons que ceci est encore plus vrai en Suisse où l'absence de qualification est largement plus pénalisante que dans l'ensemble des pays de l'OCDE (ceux qui sont sans certification sont dans une situation fortement péjorée) (Petrucci et Rastoldo, 2014). D'une manière plus générale, Blaya (2010) rappelle que le décrochage scolaire constitue une problématique aux conséquences sociales et économiques lourdes pour la collectivité et qu'il a des répercussions à long terme sur la vie de ceux qui le subissent. Pour l'ensemble de ces raisons, la réduction du nombre de décrocheurs reste évidemment un enjeu majeur. L'intensification du développement des dispositifs de soutien aux jeunes en rupture dans le canton en constitue d'ailleurs la preuve.

Quelle est l'évolution récente du nombre de jeunes concernés à Genève ? La situation s'améliore-t-elle ? L'enquête réalisée par le SRED au cours de l'année scolaire 2013-2014 pourrait, dans un premier temps, le laisser penser. En effet, parmi les 976 élèves qui ont interrompu prématurément leur formation, 513 jeunes ne sont pas revenus dans le système scolaire l'année suivante. Une mesure similaire indique qu'ils étaient environ 800 dans la même situation au cours de l'année scolaire 2011-2012. Ce constat d'une baisse du nombre de décrocheurs doit cependant être nuancé. Tout d'abord, une partie de la diminution

est «artificielle» puisqu'elle est imputable à la collecte de nouvelles informations qui permettent de mieux cibler la population concernée (on estime que cela représente environ un tiers de la diminution). Le chiffre de 800 jeunes pour l'année scolaire 2011-2012, construit sur des données moins précises, était vraisemblablement un peu surestimé. Par ailleurs, une autre mesure plus «macro» du décrochage, qui intègre aussi les abandons à l'issue de la scolarité obligatoire, semble indiquer que le nombre de jeunes en rupture reste plutôt stable (environ 1'100 jeunes par année) (Figure 1).

Quelles sont les hypothèses que l'on peut avancer pour expliquer que la diminution des interruptions prématurées de formation mise en évidence pour l'année 2013-2014 ne soit pas visible à l'aide d'une autre mesure plus globale du phénomène ? Tout d'abord, le dispositif d'observation mis en place dans le cadre de l'enquête permet de mieux cerner le décrochage scolaire en le dissociant d'autres motifs d'interruption de formation jusque-là considérés, à tort, comme des sorties prématurées du système éducatif genevois (les mobilités géographiques par exemple). De ce point de vue, les mesures plus globales conservent malheureusement leur caractère imprécis. Par ailleurs, ces mesures se fondent sur l'observation des décrocheurs qui ne reprennent pas de formation durant les deux années qui suivent l'interruption de scolarité. Dans ce cas, la dernière observation remonte à l'année scolaire 2012-2013 alors que l'enquête se focalise sur l'année 2013-2014, plus récente. Il est possible que la baisse du nombre de décrocheurs ne soit perceptible que depuis cette période plus proche de nous. Enfin, les observations globales prennent en compte les interruptions intra-annuelles (durant l'année scolaire) et interannuelles (entre juin et septembre) alors que l'enquête ne recense que les mouvements intra-annuels. Il est possible qu'en 2013-

2014, les élèves soient davantage incités à rester en formation tout au long de l'année scolaire (moins de sorties intra-annuelles) mais qu'en revanche, les interruptions entre deux années de scolarité soient plus fréquentes. Si tel est le cas, le nombre global de décrocheurs resterait alors inchangé.

En définitive, bien que l'on soit tenté de considérer la diminution du nombre de décrocheurs comme le signe d'une possible amélioration de la situation, la tendance à la baisse des interruptions prématurées de formation dans le contexte genevois reste encore largement à confirmer.

Les filières les moins concernées par le décrochage sont aussi celles qui, le cas échéant, péjorent le moins le retour en formation

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, 976 élèves de l'enseignement secondaire II genevois ont été confrontés à une situation de décrochage scolaire. Que sait-on de ces élèves ? Quelles sont les formations qu'ils ont interrompues ? Quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques et scolaires ? Combien ont ensuite repris une formation ?

Les précédents travaux réalisés dans le cadre de l'Observatoire du décrochage scolaire ont déjà montré qu'on relève chez les jeunes décrocheurs une surreprésentation des garçons, des jeunes de nationalité étrangère, des allophones ainsi que des jeunes issus des milieux les plus modestes (Davaud, Petrucci, Rastoldo, 2011 ; Petrucci et Rastoldo, 2014). Par ailleurs, l'analyse de leurs parcours de formation a également mon-

tré que bon nombre de celles et ceux qui interrompent prématurément une formation ont déjà connu des difficultés scolaires dans le passé (redoublement à l'école obligatoire ou au secondaire II, passage par les structures d'accueil, l'enseignement spécialisé ou les structures de transition de l'ESII) et que certains ont même déjà été confrontés au décrochage scolaire. Sans grande surprise, l'analyse de la volée 2013-2014 nous permet de retrouver des résultats très concordants qui ne sont pas détaillés ici³. Ces éléments mis en évidence dans le contexte genevois sont, par ailleurs, assez conformes à ce que l'on peut trouver dans la littérature sur l'interruption prématurée de formation. Ainsi, Zaffran (2014) indique que le portrait du décrocheur n'est somme toute pas différent de l'élève en échec scolaire puisque le risque augmente lorsque les habiletés intellectuelles et verbales sont faibles, que le parcours est marqué par du retard scolaire, que la motivation, le sentiment de compétence et les aspirations scolaires faiblissent, que l'investissement dans les activités scolaires et parascolaires est faible, enfin que le contexte familial valorise peu l'école et la communication avec l'enfant.

D'une manière générale, en 2013-2014 le taux de décrochage s'élève à 4.6% pour l'ensemble de la population scolarisée dans l'enseignement secondaire II (Figure 2). Ce taux diffère sensiblement d'une filière à l'autre : près de 13% dans les structures de transition et d'accueil, plus de 7% à l'École de culture générale (ECG), un peu plus de 4% dans la formation professionnelle (avec des taux similaires dans le plein temps et le dual) et moins de 3% dans la filière gymnasiale.

Ces taux diffèrent également en fonction de l'année de scolarité, la première année de formation étant systématiquement celle où les taux de décrochage sont les plus élevés.

Concernant la reprise de formation, on relève que les taux de retour dans le système scolaire sont eux aussi nettement échelonnés selon la filière fréquentée. Ainsi, plus des trois quarts des jeunes qui ont quitté prématurément le Collège ont repris une formation l'année suivante alors que ce chiffre n'atteint pas les 20% pour ceux qui ont quitté les structures de transition et d'accueil. Dans la formation professionnelle duale, à l'ECG et dans la formation professionnelle à plein temps, ces chiffres sont respectivement de 32.5, 50 et 51.5%.

De façon plus précise, les retours en formation se répartissent dans des proportions semblables entre les redoublements dans la même filière (dans certains cas en changeant d'option ou de métier pour les formations professionnelles) et les réorientations dans une autre filière. Seuls les jeunes qui ont interrompu le Collège tendent nettement plus souvent à changer d'orientation. Ils intègrent surtout l'ECG (37 personnes) ou une formation professionnelle à plein temps en école (32 personnes) qui s'accompagne fréquemment, en parallèle, d'une maturité professionnelle. À l'inverse, les jeunes qui ont interrompu un apprentissage dual et qui reprennent une formation le font généralement dans cette même filière (50 personnes).

Les taux de retour en formation doivent également être comparés aux projets exprimés par les jeunes. Lors de l'interruption, un peu moins d'un jeune sur 10

Figure 2. Taux de décrochage et taux de retour en formation des décrocheurs selon la filière fréquentée en 2013-2014

	Taux de décrochage	Taux de retour en formation des décrocheurs
Collège	2.6%	77.6%
Formation professionnelle plein temps	4.3%	51.5%
Formation professionnelle duale	4.3%	32.5%
Ecole de culture générale	7.4%	50.0%
Structures de transition et d'accueil	12.4%	19.8%
Ensemble de la population	4.6%	47.4%

Source : SRED

Figure 3. Effet des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité d'interrompre prématurément ou de reprendre une formation

	Probabilité d'interrompre prématurément sa formation	Probabilité de reprendre une formation l'année suivante
Caractéristiques sociodémographiques		
Genre		
Femme	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Homme	+	ns
1^{re} langue parlée		
Français	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre langue	ns	ns
Nationalité		
Suisse	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Autre nationalité	ns	–
Catégorie socio-professionnelle (CSP)		
Favorisée	ns	–
Moyenne	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Défavorisée	ns	ns
Caractéristiques scolaires		
Filière fréquentée au secondaire II		
Filière gymnasiale	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Structures de transition du secondaire II	+	–
Filière de culture générale	+	–
Formation professionnelle plein temps	+	–
Formation professionnelle duale	+	–
Difficultés scolaires antérieures		
Aucune difficulté scolaire dans le passé	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Passage par les structures d'accueil	+	ns
Passage par le spécialisé / classes atelier	+	–
Passage par les structures de transition du sec. II	ns	–
Redoublement dans la scolarité obligatoire	+	ns
Redoublement dans la scolarité secondaire II	+	–

Clé de lecture : ces effets sont étudiés «toutes choses égales par ailleurs». Pour chaque effet, la situation de référence par rapport à laquelle sont étudiés les effets est indiquée en italiques (*Réf.*). La mention 'ns' indique que l'effet n'est pas statistiquement significatif ; le signe '+' indique que l'effet accroît la probabilité et, à l'inverse, le signe '–' indique que l'effet réduit la probabilité.

Source : SRED

déclare ne pas savoir ce qu'il va faire l'année suivante (8%) et environ trois quarts (74%) disent qu'ils vont retourner à l'école soit en redoublant (28%), soit en

changeant d'orientation (46%). Rares sont les jeunes qui envisagent une transition à l'emploi (13%) ou d'autres activités de type mobilité géographique, stages

linguistiques ou activités citoyennes (5%). Il existe donc un écart important entre les souhaits exprimés lors de l'interruption, qui traduisent une volonté

massive de retour en formation, et la réalité, où moins de la moitié des jeunes concernés y parvient effectivement. Cet écart illustre la difficulté relative de reprendre une formation après une interruption, même si au départ cette dernière est envisagée comme temporaire. De multiples raisons peuvent permettre d'interpréter cet écart (maturation d'un projet, nouvelles opportunités ou nouvelles contraintes notamment) ; cependant il faut constater que l'interruption prématurée de formation, quelle que soit son origine, expose à un risque important de rupture longue, voire même définitive.

Les facteurs qui conduisent à une interruption de formation sont aussi, bien souvent, ceux qui limitent le retour dans le système scolaire

Les résultats qui précèdent indiquent que les caractéristiques des élèves qui ont un lien avec le décrochage scolaire ou la reprise de formation sont nombreuses. Toutefois, parmi toutes ces caractéristiques, quelles sont celles qui sont véritablement déterminantes et qui ont un effet propre ?

La régression logistique est une démarche d'analyse multivariée qui va permettre d'estimer la probabilité d'interrompre prématurément une formation ou d'en reprendre une après avoir été confronté au décrochage. L'intérêt de cette analyse est de pouvoir non seulement identifier les variables réellement « explicatives » (au sens de la relation statistique), mais également d'en mesurer l'effet en termes de probabilité. Par exemple, comparativement à un élève de la filière gymnasiale, un élève de l'ECG aura-t-il plus de « chances » d'être confronté au décrochage scolaire, « toutes choses égales par ailleurs » (c'est-à-dire à caractéristiques socio-démographiques et scolaires identiques) ? De même, un jeune issu des milieux les plus favorisés sera-t-il davantage enclin à reprendre une formation lorsqu'il a été confronté au décrochage ?

D'une manière générale, on relève globalement que les variables scolaires introduites dans le modèle (filière fréquentée et marqueurs de difficultés antérieures) exercent toutes, à l'exception d'un passage antérieur par une structure de transition de l'enseignement secondaire II, des effets statistiquement significatifs sur la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire (Figure 3). En revanche, il n'en va pas de même pour les caractéristiques

sociodémographiques puisque seul l'effet du genre se révèle significatif.

De façon plus précise, le fait d'être un garçon, d'être scolarisé dans une structure de transition du secondaire II, à l'ECG, dans la formation professionnelle (plein temps ou duale) et le fait d'avoir connu des difficultés scolaires antérieures (redoublement, passage par le spécialisé ou les structures d'accueil) sont autant d'éléments qui, « toutes choses égales par ailleurs », augmentent la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire. Concernant l'effet du genre, Bernard (2013) relève que le plus faible risque de décrochage des filles est partiellement, voire totalement imputable à leurs meilleures performances scolaires. En plus de cet élément, Blaya (2010) mentionne aussi que les variables les plus significatives quant à la différence entre filles et garçons sont les comportements agressifs et délinquants, le fonctionnement familial en termes de soutien affectif, la résolution de problèmes et l'entente au sein de la famille ainsi que l'attitude envers les enseignants (plus négative chez les garçons). Les difficultés rencontrées par les filles seraient davantage de l'ordre de la dépression.

En ce qui concerne le retour en formation, parmi les caractéristiques socio-démographiques usuelles, on relève que la nationalité exerce une influence chez les décrocheurs. Ainsi, les jeunes de nationalité suisse reprennent plus souvent une formation, « toutes choses égales par ailleurs ». On remarque également que, tendanciellement et de manière plutôt inattendue, les jeunes issus des milieux les plus favorisés sont un peu moins enclins à reprendre une formation après une interruption. Est-ce un signe que pour ces jeunes, d'autres solutions de formation hors du système scolaire genevois sont plus fréquentes ? Ou que la transition à la vie active sans diplôme est plus facilement envisageable avec les avantages que pourrait procurer une situation sociale plus favorisée (réseaux de connaissance par exemple) ?

En ce qui concerne les variables scolaires, on constate que la filière abandonnée possède, notamment à caractéristiques socio-démographiques identiques, un effet significatif sur la probabilité de retour en formation. On retrouve, en quelque sorte, l'échelonnement des taux de reprise de formation visible dans les analyses descriptives qui précèdent : Collège, formation professionnelle à plein temps en école, ECG, formation profes-

sionnelle duale et structures de transition et d'accueil (Figure 2). Enfin, le fait d'avoir connu des difficultés scolaires antérieures limite également la probabilité de reprise de formation, particulièrement le fait d'être passé par l'enseignement spécialisé ou la classe atelier, d'avoir déjà redoublé au secondaire I et tendanciellement d'être passé avant l'année 2013-2014 par une structure de transition.

Des probabilités de décrochage ou de retour en formation multipliées par 10 selon le profil socio-démographique et scolaire du jeune

Au-delà de l'effet propre associé à chaque variable, il peut également être intéressant d'exprimer les résultats de la régression logistique en termes de probabilités estimées. Pour ce faire, on choisit des valeurs particulières des variables explicatives introduites dans le modèle. Ainsi, la probabilité d'interrompre prématurément une formation est de :

- 26.5% pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire, étant passé par l'enseignement spécialisé et scolarisé dans une structure de transition du secondaire II⁴ ;
- 14.6% pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire et scolarisé dans une structure de transition du secondaire II ;
- 2.3% pour une fille n'ayant connu aucune difficulté dans son parcours scolaire antérieur et scolarisée dans la filière gymnasiale ;
- 6% pour une fille n'ayant connu aucune difficulté dans son parcours scolaire antérieur et scolarisée à l'ECG ;
- 5.6% pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire et scolarisé dans la formation professionnelle duale ;
- 11.1% pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire, étant passé par l'enseignement spécialisé et scolarisé dans la formation professionnelle duale.

Avec l'accumulation de facteurs de risque, la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire peut donc être multipliée par 10 entre les individus les moins et les plus exposés (1 « chance » sur 40 pour une fille n'ayant connu aucune difficulté dans son parcours scolaire antérieur et scolarisée dans la filière gymnasiale, contre 1 « chance » sur 4 pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire, étant passé par l'enseignement spécialisé et scolarisé

dans une structure de transition de l'ESII). Une analyse similaire pour le retour en formation permet de constater que la probabilité de reprendre des études l'année qui suit un décrochage est de :

- 80.3% pour un jeune de nationalité suisse qui a quitté le Collège et qui n'avait pas connu de difficultés scolaires antérieures ;
- 57.3% pour un jeune de nationalité suisse n'ayant connu aucune difficulté scolaire antérieure mais interrompant une formation professionnelle à plein temps en école ;
- 8.1% pour un jeune de nationalité étrangère qui a quitté une structure de transition, qui auparavant est passé par l'enseignement spécialisé et/ou la classe d'accueil et qui a déjà redoublé au secondaire II (en fait, qui a passé 2 ans en structure de transition) ;
- 10.7% pour un jeune de nationalité étrangère passé par l'enseignement spécialisé et/ou la classe d'accueil puis par une structure de transition et qui quitte un apprentissage dual.

La probabilité de reprendre une formation peut donc être, elle aussi, multipliée par 10 selon le profil du jeune. On notera que c'est principalement le profil sco-

laire qui réduit les chances de retourner en formation, à savoir les difficultés scolaires actuelles et antérieures. Le fait d'être de nationalité étrangère diminue également un peu cette probabilité, mais de façon plus modeste. En effet, les décrocheurs qui ne sont pas suisses semblent avoir davantage de difficultés à retrouver une formation.

Prépondérance des facteurs scolaires dans la problématique de l'interruption de formation

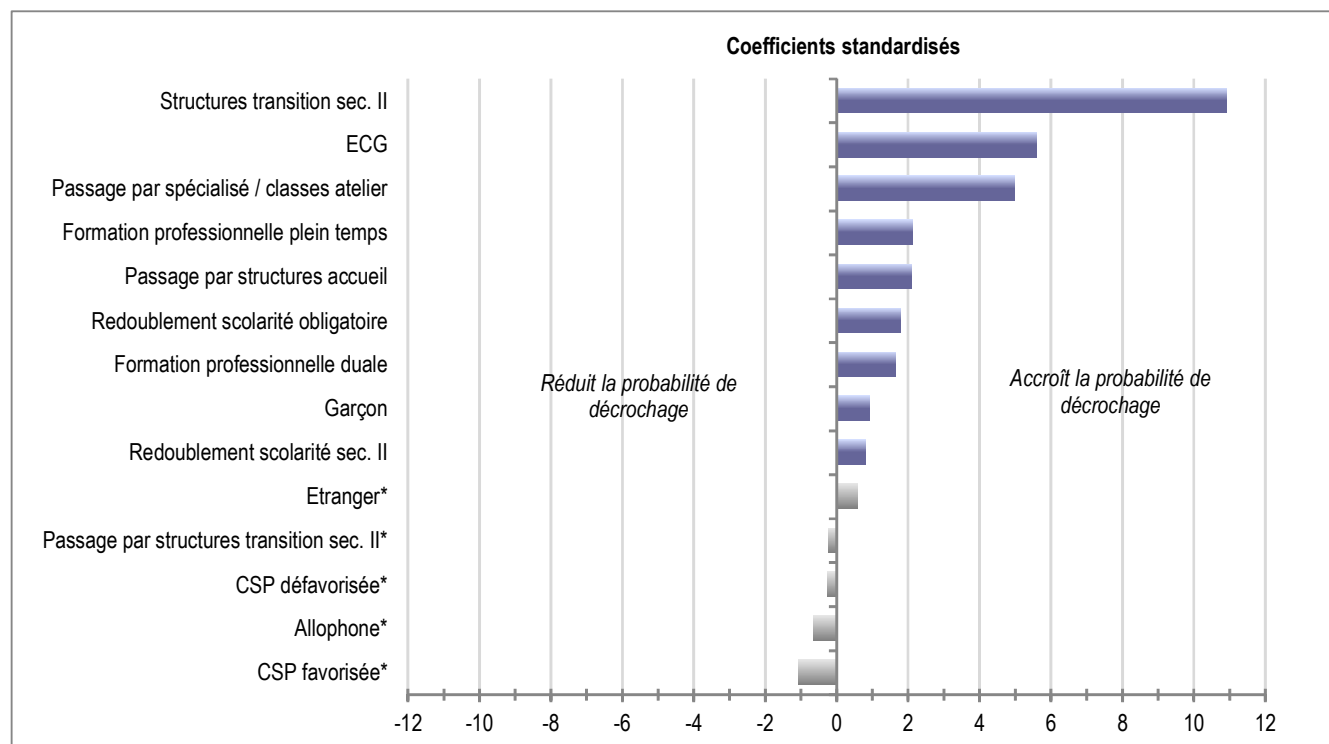
L'utilisation de coefficients standardisés dans la régression logistique permet d'identifier les variables dont les impacts sur la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire ou de reprendre une formation sont les plus importants (démarche «toutes choses égales par ailleurs»). La valeur de ces coefficients standardisés n'a toutefois pas d'interprétation directe et ne sert qu'à classer les différents effets les uns par rapport aux autres. En ce qui concerne l'interruption prématurée de formation, il apparaît que les effets des caractéristiques sociodémographiques sont relativement modestes en comparaison de ceux liés aux caractéristiques scolaires. En effet, le fait d'être scolarisé

dans une structure de transition de l'enseignement secondaire II, principal facteur de risque, a un effet sur la probabilité d'être confronté au décrochage environ 10 fois plus important que celui du genre (Figure 4).

On notera encore que la scolarité à l'ECG et le passage par l'enseignement spécialisé (y. c. classes atelier) ont des effets de taille relativement comparables, tout comme le fait d'être passé par une structure d'accueil, d'avoir redoublé pendant la scolarité obligatoire ou de suivre une formation dans la filière professionnelle (plein temps ou duale). D'une manière générale, on retrouve ici un résultat souligné par Bernard (2013) sur la prépondérance des facteurs scolaires dans la problématique de l'interruption prématurée de formation : les meilleurs prédicteurs du décrochage dans le secondaire sont les difficultés scolaires rencontrées par les élèves (redoublement, notes faibles, etc.).

On retrouve des résultats très similaires lorsque l'on s'intéresse au retour en formation. En effet, ce sont clairement les filières quittées qui influent le plus sur la différence de chances de reprendre une formation, en particulier les structures d'accueil et de transition et l'apprentis-

Figure 4. Importance des effets des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité d'interrompre prématurément une formation

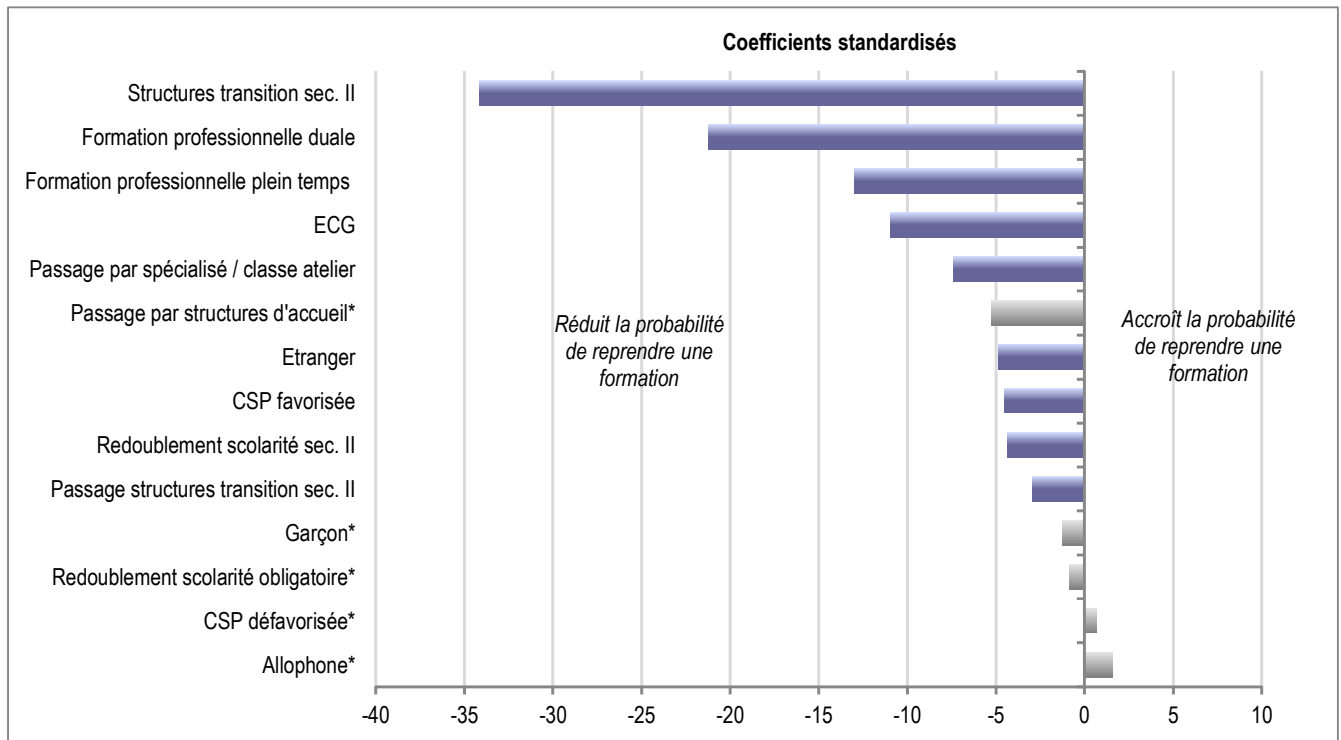


* Coefficients non significatifs.

Situation de référence : fille, francophone, de nationalité suisse, de CSP moyenne, qui interrompt sa scolarité au Collège et n'a pas connu de difficultés scolaires antérieures.

Source : SRED

Figure 5. **Importance des effets des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité de reprendre une formation**



* Coefficients non significatifs.

Situation de référence : fille, francophone, de nationalité suisse, de CSP moyenne, qui interrompt sa scolarité au Collège et n'a pas connu de difficultés scolaires antérieures.

Source : SRED

sage dual (Figure 5). Les difficultés scolaires antérieures telles que le redoublement au secondaire II ou le passage par l'enseignement spécialisé et/ou la classe atelier péjorent elles aussi la probabilité de reprendre une formation, mais moins fortement que la filière fréquentée.

Des facteurs de risque mais une absence de déterminisme

Dans le cadre d'une analyse de régression, il est toujours important d'évaluer le pouvoir explicatif du modèle spécifié afin de disposer d'un indicateur de qualité globale de la modélisation. En ce qui concerne la probabilité d'interrompre prématurément une formation de niveau secondaire II, le pouvoir explicatif est faible (environ 5% de la variance expliquée). Cela indique que les caractéristiques sociodémographiques et scolaires introduites dans l'analyse n'expliquent que très marginalement la probabilité d'être confronté au décrochage. Il existe bien un lien statistiquement significatif entre les interruptions prématurées de formation et le genre, la filière de formation fréquentée et certaines difficultés scolaires antérieures (redoublement, passage par les structures d'accueil ou l'enseignement spécialisé) mais cette relation n'est de loin pas déterministe.

Bon nombre d'élèves qui possèdent un ou plusieurs des facteurs de risque mentionnés précédemment ne mettront pourtant pas un terme à leur scolarité de manière anticipée.

On retrouve dans ce résultat une illustration de ce que mentionnent certains auteurs. Ainsi, Blaya (2010) indique que les facteurs de risque n'ont de valeur prédictive que dans leur accumulation et ce sont certaines combinaisons de plusieurs facteurs de risque, l'interaction entre les facteurs individuels et environnementaux, qui favoriseront tel ou tel comportement. Pour Glasman et Oeuvrard (2004), ni l'origine des élèves ni les situations dans lesquelles ils vivent ou sont «pris», ni un quelconque «facteur» extérieur, ni les accidents ou les ruptures biographiques qui adviennent ne sont porteurs en eux-mêmes de conséquences en termes de déscolarisation, et ce n'est que dans un contexte précis qu'ils le deviennent, ce n'est qu'articulés entre eux et sous certaines conditions qu'ils trament un processus de déscolarisation.

En matière de retour en formation, le modèle réalisé possède quant à lui un pouvoir explicatif plus important puisqu'il explique 23% de la variance. Une part non négligeable de la variation des retours en formation est donc explicable

par les variables mentionnées précédemment. Toutefois, là encore, il reste une variabilité interindividuelle dont ne rend pas compte le modèle. Les variables significatives retenues dans la modélisation interviennent bien dans la probabilité de retour en formation, mais pas de manière déterministe.

Comment interpréter le fait que les modèles exposés ci-dessus n'expliquent que partiellement l'interruption prématurée de formation ou le retour en formation ? Ceci pourrait, en premier lieu, être le signe du caractère extrêmement multiforme et hétérogène de la population de jeunes confrontés au décrochage scolaire. Ces derniers présenteraient finalement assez peu de régularités dans les facteurs de risque (grande variété de situations et de «profils»). Par ailleurs, la non-prise en compte de dimensions fortement corrélées au décrochage dans l'analyse pourrait également être à l'origine d'une partie du phénomène. En effet, les données dont nous disposons sont relativement sommaires puisqu'elles sont principalement collectées à des fins de gestion administrative (nBDS). La littérature a montré qu'il existe bien d'autres prédicteurs de l'abandon scolaire ou du retour en formation sur lesquels nous n'avons malheureusement aucune information.

La prise en compte de nouveaux facteurs personnels, familiaux ou scolaires tels que les comportements agressifs et délinquants, les difficultés d'apprentissage, l'investissement parental dans la scolarité, le climat scolaire ou les interactions élèves-enseignants pourrait sans doute permettre d'améliorer, à l'avenir, notre compréhension des mécanismes qui amènent certains jeunes à quitter le système genevois d'enseignement et de formation sans qualification puis, le cas échéant, à y revenir.

Les raisons de l'interruption prématurée de formation

Les 350 jeunes qui ont répondu au questionnaire ont fourni des informations sur les motifs qui les ont conduits à interrompre leur formation durant l'année scolaire 2013-2014. En raison du faible taux de réponse (Encadré 1), les résultats présentés ici sont une illustration qui ne peut être généralisée à l'ensemble de la population des décrocheurs ; elle donne néanmoins une image de la façon dont les jeunes interprètent leur situation.

Dans un premier temps, à partir des réponses des jeunes, une analyse factorielle a permis de définir une typologie des raisons de l'interruption de formation. Cette dernière a ensuite été utilisée dans le cadre d'une analyse de régression pour construire un modèle explicatif des différents motifs d'interruption tels que les jeunes les décrivent. Cette démarche d'analyse permet également d'évaluer l'influence des variables sociales et scolaires sur ces motifs, «toutes choses égales par ailleurs».

Il ressort que les motifs d'interruption sont à la fois différenciés et ordonnés. Le premier se caractérise par la **perte d'intérêt** et de motivation à poursuivre la formation commencée. Il s'agit de jeunes qui ont souvent le sentiment de n'avoir pas pris la bonne orientation, qui vivent leur interruption avec un certain soulagement et qui souhaitent prendre du temps pour élaborer un projet et se diriger ensuite vers une autre orientation qui leur convienne mieux. Cette situation concerne un peu plus souvent les garçons.

En deuxième viennent les raisons liées **aux difficultés scolaires et au défaut de travail**. Ce motif d'interruption est relativement partagé par l'ensemble des jeunes quel que soit leur profil scolaire ou social. Il est juste un peu moins souvent évoqué par les jeunes issus des filières duales et de transition, mais dans le cadre d'un modèle dont le pou-

voir explicatif est particulièrement faible (R^2 de 0.04) ; ce n'est donc qu'une légère tendance.

Avec des valeurs proches du précédent, le troisième motif d'interruption relève d'un sentiment de **difficultés personnelles**, souvent accompagné d'un sentiment de tristesse, de solitude et de flou. Il s'agit de jeunes inquiets d'une interruption qu'ils n'ont pas anticipée. Ils gardent espoir de trouver un projet et d'avoir des proches sur qui compter, mais sont néanmoins soulagés et veulent prendre du temps pour reconstruire un projet. Immédiatement après l'interruption, ils sont dans une situation de retrait de la formation et du travail. Au niveau scolaire, c'est le degré qui caractérise le mieux ce motif d'interruption. Il est plus souvent évoqué par des jeunes qui interrompent leur formation au milieu ou en fin de cursus (dès la 2^e année). On peut y voir un effet d'âge. Les difficultés personnelles seraient plus fréquentes chez des personnes un peu plus âgées, qui pourraient davantage que les autres cumuler des situations sociales et personnelles compliquées en plus des difficultés qu'ils connaissent dans leur formation.

Ensuite, certains jeunes abandonnent leur formation au motif qu'ils n'ont **pas assez été encouragés et que l'ambiance de travail était mauvaise**. Ces derniers montrent un sentiment de tristesse et de solitude et relèvent significativement plus que les autres qu'ils ont été bien conseillés et qu'ils ont un projet précis. C'est bien un défaut de qualité des relations au sein de leur formation qu'ils mettent en exergue, et c'est particulièrement le fait de jeunes en formation duale. Socialement, ce motif concerne plutôt les jeunes des classes moyennes.

Enfin, des sentiments de flou, de manque d'anticipation, d'inquiétude, de tristesse et de solitude caractérisent le contexte d'abandon pour motif **d'absentéisme et de risque de renvoi**. A cela s'ajoute le fait qu'ils estiment ne pas avoir été bien conseillés et qu'ils sont plutôt en défaut de projet précis pour le long terme. Ce contexte d'interruption met en évidence le désarroi des jeunes qui ont été renvoyés ou qui s'arrêtent après une période d'absentéisme. Cette situation concerne plus spécifiquement les garçons ; elle est plutôt rare chez les jeunes migrants et tendanciellement aussi chez ceux qui effectuent une formation professionnelle à plein temps en école.

On retrouve dans les réponses des décrocheurs genevois les raisons qui sont généralement invoquées dans la littéra-

ture pour expliquer les interruptions prématurées de la formation :

- des difficultés scolaires qui s'accompagnent d'un (ou qui sont induites par un) déficit du sens accordé à la formation et à l'investissement dans celle-ci, et qui entraînent également un sentiment d'efficacité déprécié et une image de soi dévalorisée (Millet et Thin, 2011) ;
- un ensemble de relations à l'école (ou dans l'entreprise formatrice pour les jeunes en apprentissage dual) jugées de mauvaise qualité, qui affectent la motivation et peuvent induire des conduites déviantes comme l'absentéisme (Fortin et Lessard, 2013) ;
- la combinaison de difficultés personnelles et scolaires qui se développent de concert dont le cumul, à un moment donné, rend la poursuite de la formation difficile (Caro 2013).

Globalement, les motifs d'interruption se différencient peu selon les filières de formation. Quelques nuances apparaissent cependant : on notera que l'environnement relationnel semble moins favorable dans les apprentissages en alternance et que la difficulté des tâches scolaires est un motif d'interruption moins présent dans les filières de transition et dans l'apprentissage dual. Les raisons de l'interruption de la formation ne sont pas non plus clairement liées à des caractéristiques sociodémographiques des jeunes. Seul le genre apparaît plusieurs fois comme significatif, l'absentéisme, le risque de renvoi et la démotivation étant davantage présents chez les garçons.

En revanche, les motifs d'interruption sont partiellement liés au fait de reprendre ou non une formation l'année suivante. Si le jeune déclare que son interruption est due à des difficultés scolaires ou à un défaut de travail, il aura davantage tendance à reprendre une formation. Si les motifs déclarés sont des difficultés personnelles, l'absentéisme ou un risque de renvoi, la propension à reprendre une formation sera moindre (ANOVA $p < 0.05$).

Que font ceux qui ne sont pas revenus en formation ?

En février 2015, 438 jeunes identifiés comme décrocheurs et qui n'avaient ni repris une formation connue en novembre 2014, ni été suivis par le dispositif *Cap Formations* au 30 septembre 2014, ont été une nouvelle fois interrogés (Encadré 1). Il s'agit des jeunes pour lesquels nous n'avions plus aucune information depuis leur interruption de formation.

Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le décrochage scolaire dans le canton

Cette enquête, bien que limitée dans la portée de certains de ses résultats en raison de la faiblesse du taux de réponse, a tout de même permis d'accroître les connaissances sur le décrochage scolaire dans le canton. Elle n'a cependant pas vocation à être reconduite et d'autres travaux devront être réalisés pour parvenir à une meilleure compréhension du phénomène. En matière de recensement des décrocheurs, la saisie d'informations relatives au motif d'interruption de la scolarité dans la nBDS est désormais systématique. Des travaux visant à améliorer la qualité et la pertinence des informations recueillies sont actuellement en cours et pourraient permettre de mieux appréhender la réalité quantitative du décrochage dans un avenir proche. D'autres travaux de recherche plus qualitatifs, comme des entretiens auprès de jeunes ayant mis un terme prématuré à leur formation, pourraient également être réalisés et seraient, sans aucun doute, riches d'enseignements. Enfin, le SRED travaille en ce moment avec l'OFPC pour évaluer le fonctionnement du dispositif *Cap Formations* qui soutient les jeunes en difficultés dans leurs démarches de reprise d'études. Les résultats de ces travaux apporteront prochainement un éclairage sur la problématique du suivi et de la prise en charge de ces jeunes. ■

Notes

¹ Les résultats détaillés sont disponibles dans un rapport d'enquête publié en août 2015 (Petrucci et Rastoldo, 2015). Ce document ainsi que les questionnaires d'enquête sont disponibles à l'adresse <http://www.qe.ch/recherche-education/eqip/>.

² En réalité, cette introduction s'est faite progressivement au cours de l'année scolaire et l'information se révèle lacunaire pour les élèves ayant interrompu leur formation au cours du 1^{er} trimestre.

³ Voir note 1.

⁴ 78 élèves correspondent à ce cas dans toute la population du secondaire II en 2013 et 12 ont effectivement décroché (taux de décrochage de plus de 15%).

⁵ Différences testées par un test de Chi2 p<0.01.

Comme dans la première phase de l'enquête, le taux de réponse a été faible (22%, soit 94 réponses), notamment en raison d'une mobilité résidentielle importante (20% des questionnaires ont été retournés par la poste pour ce motif). Ceci illustre bien la difficulté à collecter des informations sur la situation de jeunes en rupture de formation, qui ne souhaitent pas nécessairement participer à une enquête émanant du DIP ou sont confrontés à une mobilité résidentielle et/ou géographique particulièrement élevée peu de temps après l'interruption de leur formation (ou à cause d'elle).

Une centaine de réponses (94) ne permet donc pas des analyses poussées et surtout interdit toute généralisation des résultats à l'ensemble de la population concernée, mais contribue néanmoins à illustrer la situation de certains jeunes.

Globalement, un tiers des répondants (32) ont déclaré être en formation en février 2015. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit de formations effectuées dans un autre canton ou à l'étranger, ou de formations dans des écoles professionnelles privées (parfois à temps partiel, parfois par correspondance). Pour d'autres, il s'agit de formations théoriquement recensées par le DIP mais pour lesquelles l'information était lacunaire au moment de la collecte des données. Cela signifie qu'une partie des jeunes identifiés comme décrocheurs sur la base des données scolaires du DIP poursuivent tout de même une formation et met une nouvelle fois en évidence la difficulté de dénombrer avec précision les jeunes concernés par le phénomène.

Près de la moitié des répondants déclarent être sur le marché du travail, un peu plus souvent en recherche d'emploi qu'en emploi (respectivement 24 et 20 jeunes) et la moitié d'entre eux déclarent envisager une reprise de formation (23 sur 44). Ces résultats, bien que très limités, sont concordants avec ceux plus solides issus d'une précédente enquête auprès des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage (Rastoldo, Amos, Davaud, 2009), à savoir un risque de chômage important, des emplois qui se concentrent dans les domaines de la vente, des services à la personne, de la sécurité et de l'entretien et le sentiment qu'une reprise de formation est non seulement envisageable, mais probablement indispensable pour la plupart.

Pour les jeunes qui sont dans une autre situation (18), la plupart disent être «à la maison» (13), parfois pour des raisons de santé ou familiales ou dans une

phase d'apprentissage du français. On relève également que 8 d'entre eux envisagent une reprise de formation. Les quelques autres situations répertoriées par le biais de l'enquête correspondent à des stages linguistiques ou au service civil/militaire.

Les jeunes qui déclarent suivre une formation sont davantage de langue maternelle française, nés à Genève et ont interrompu plus fréquemment une formation généraliste (surtout le Collège). Ceux qui travaillent sont plutôt des garçons de nationalité suisse ayant interrompu une formation professionnelle (duale ou à plein temps en école), comme ceux qui recherchent un emploi, sauf que ces derniers sont plus fréquemment de nationalité étrangère.

Enfin, ce sont surtout les filles qui déclarent être à la maison. Bien qu'ici la catégorie socioprofessionnelle ne joue pas un grand rôle (on relève quand même une tendance à une moindre reprise de formation pour les jeunes issus des milieux peu favorisés), on retrouve des résultats qui rappellent certaines régularités sociales observées sur de plus grandes populations. Un niveau scolaire élevé et la fréquentation d'une école généraliste avant l'interruption de formation sont des éléments qui vont faciliter la reprise d'études. En revanche, une formation professionnelle interrompue débouchera plus fréquemment sur une transition à la vie active, difficile pour tous mais plus encore pour les jeunes migrants ou issus de l'immigration. Par ailleurs, un retrait de la formation et de la vie active (ceux qui restent à la maison) est davantage le fait des jeunes filles⁵.

En outre, on relève que parmi les jeunes qui ont interrompu leur formation et qui n'en ont pas repris une par la suite, environ 30% ont fréquenté dans l'année qui a suivi le décrochage le dispositif *Cap Formations*, qui est la structure conjointe de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) proposant un suivi et un soutien aux jeunes en vue d'un retour en formation. Ce dernier résultat est très provisoire, mais constitue une première estimation d'un taux de passage entre une formation interrompue et la fréquentation d'un dispositif de soutien. À l'avenir, il serait important d'affiner et de pérenniser ce genre de mesure (en la répétant et en documentant davantage les passages entre formations et mesures de suivi hors-formation) afin de mieux connaître l'impact de tels dispositifs.

Encadré 1. Enquête sur les raisons de l'interruption prématurée de formation en 2013-2014

Cette enquête, réalisée par le SRED dans le cadre du dispositif d'encouragement à la qualification et à l'intégration professionnelle (EQIP), visait non seulement à poursuivre la description de la réalité chiffrée des interruptions prématurées de formation, mais aussi à connaître les motifs d'interruption et l'opinion des jeunes concernés sur leur situation au moment du décrochage. Le questionnaire portait plus précisément sur les raisons et le contexte d'interruption de la formation, les occupations immédiates et les projets pour l'année suivante.

Population interrogée

L'enquête s'adresse à l'ensemble des élèves de moins de 25 ans qui ont interrompu une formation de niveau secondaire II au cours de l'année scolaire 2013-2014, qui n'ont jamais obtenu de diplôme de ce même degré par le passé et qui résident dans le canton. Sur cette base, 1'133 personnes ont été invitées à répondre à un questionnaire en ligne. 157 d'entre elles ont été retranchées a posteriori du champ de l'enquête, leurs réponses au questionnaire et/ou les informations récoltées par la DGESII (motif d'interruption de scolarité enregistré dans la nBDS) ayant montré qu'il ne s'agissait pas, en réalité, de décrocheurs (principalement mobilités géographiques). Au total, on dénombre 976 personnes confrontées à une interruption prématurée de formation au cours de l'année scolaire 2013-2014.

Formations de niveau secondaire II considérées

L'ensemble des formations de l'ESII font partie du champ de l'enquête à l'exception des formations pour adultes et reconnaissance des acquis, des maturités spécialisées, des maturités post-CFC et post-diplômes, des propédeutiques HES et passerelles.

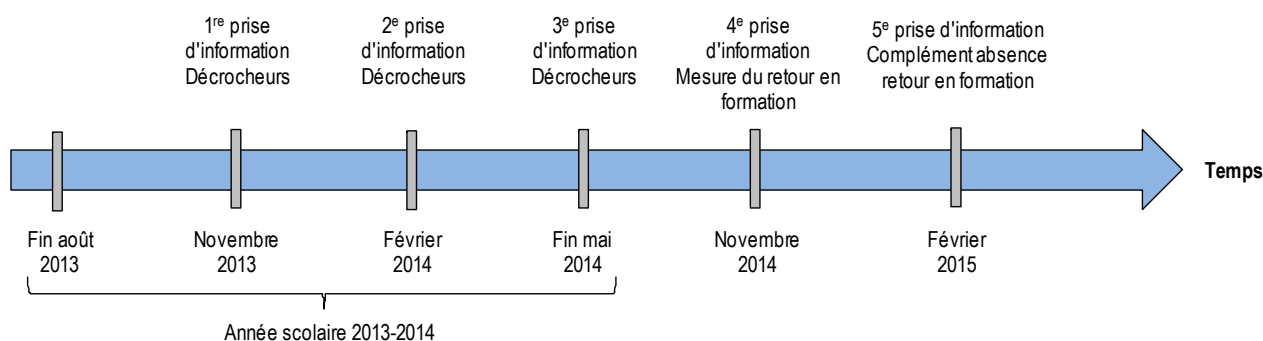
Collecte de l'information en plusieurs étapes

Afin de recueillir l'opinion des jeunes assez rapidement après leur interruption de formation, la collecte de l'information s'est déroulée en trois phases au cours de l'année scolaire. Dans un premier temps, on a interrogé en novembre 2013 l'ensemble des jeunes ayant interrompu leur formation entre le début de l'année scolaire (fin août 2013) et la mi-novembre 2013. Ensuite, deux autres prises d'information ont eu lieu en février 2014 et fin mai 2014 pour celles et ceux qui avaient interrompu leur formation dans ces deux derniers intervalles.

En novembre 2014, une extraction des scolarités enregistrées dans la nBDS a ensuite permis d'identifier les jeunes décrocheurs qui avaient repris une formation l'année suivante.

Enfin, en février 2015, un questionnaire complémentaire a été adressé à celles et ceux qui n'avaient ni repris une formation en novembre 2014 ni déclaré de mobilité géographique. Il s'agit des élèves dont l'interruption de formation s'étendait au-delà de l'année scolaire et qui semblaient encore résider à Genève. Ils étaient brièvement interrogés sur leur situation en février 2015 (en emploi, en formation ou dans une autre situation).

Figure 6. Chronologie des différentes étapes de l'enquête



Enquête «à risque» et taux de réponse modeste

Dès la conception de l'enquête, le risque d'un faible taux de réponse a été identifié et il s'est malheureusement vérifié. D'une part, les jeunes qui interrompent prématurément leur formation ne le font pas nécessairement de leur plein gré et leur disposition à répondre à un questionnaire du DIP sur leur situation peut s'avérer relativement faible. Par ailleurs, le nombre de jeunes qui n'ont pu être joints s'est révélé considérable, attestant d'une mobilité résidentielle et/ou géographique particulièrement élevée peu de temps après l'interruption de formation (dernière adresse enregistrée dans la nBDS non valide). Ceci a particulièrement concerné la prise d'information auprès des jeunes qui n'ont pas repris de formation (février 2015) puisque le taux de retours postaux a atteint 20% des envois. Au final, en dépit des nombreuses relances, le taux de réponse à l'enquête n'est que de 30% (soit 350 élèves) et celui du questionnaire complémentaire de 22% (94 jeunes). Ces taux sont malheureusement trop modestes pour que les résultats obtenus sur les répondants puissent être généralisés à l'ensemble de la population concernée par une interruption prématurée de formation. Toutefois, les informations récoltées fournissent tout de même de nouvelles indications sur la situation des jeunes en rupture et contribuent à améliorer notre connaissance du décrochage scolaire dans le canton.

Encadré 2. Qui sont les faux décrocheurs ?

157 élèves ont été interrogés mais ne sont, en réalité, pas confrontés à des situations de décrochage scolaire (ou ne correspondent pas à la population cible de l'enquête). Il s'agit plus précisément des cas suivants :

- Mobilité géographique : 63 jeunes ont quitté le canton pour l'étranger ou, plus marginalement, pour un autre canton.
- Jeunes en formation : 26 jeunes ont bien interrompu une formation de niveau secondaire II mais ils ont toujours été scolarisés au cours de l'année 2013-2014, soit dans une formation non enregistrée dans la nBDS (formation privée, lycée français, etc.), soit dans une formation normalement enregistrée dans la nBDS mais pour laquelle l'information n'avait pas encore été mise à jour au moment de la réalisation de l'enquête (notamment formation secondaire II privée).
- Autres situations :
 - ⇒ 21 personnes étaient inscrites dans une formation de l'ESII enregistrée dans la nBDS mais elles ne sont finalement jamais venues suivre de formation à Genève (elles ont pourtant bénéficié d'une scolarité «active» dans la nBDS).
 - ⇒ 5 personnes avaient déjà obtenu un diplôme de niveau secondaire II non délivré à Genève (baccalauréat, diplôme délivré dans un autre canton, etc.).
 - ⇒ Le croisement des données enregistrées dans la nBDS et des données collectées par le biais du questionnaire a permis de constater que 42 personnes ne correspondaient pas à la définition retenue dans l'enquête (notamment les personnes âgées de 25 ans et plus).

Références

Bernard, P.Y. (2013). *Le décrochage scolaire*. 2^e édition, coll. «Que sais-je ?» n° 3928, 128 p. Paris : Presses universitaires de France.

Berthet, T. et Zaffran, J. (dir.) (2014). *Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Blaya, C. (2010). *Décrochage scolaire. L'école en difficulté*. Bruxelles : De Boeck.

Caro, P. (2013). «De l'intérêt d'une observation locale du décrochage des jeunes : L'exemple du pays Le Havre – Pointe de Caux Estuaire». Dans Boudesseul (éd.). *Du décrochage à la réussite scolaire*. Paris : L'Harmattan.

>>>

>>>

Davaud, C., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2011). *Rapport de synthèse à la Commission externe d'évaluation des politiques publiques. Analyse du système de données du dispositif d'encouragement à la qualification et à l'intégration professionnelle (EQIP)*. Genève : SRED. Complété et remis à jour en décembre 2013.

Fortin, L. et Lessard, A. (2013). «La prédiction du décrochage scolaire dans le secondaire: analyse du cumul des facteurs de risque des décrocheurs». Dans Boudesseul (éd.). *Du décrochage à la réussite scolaire*. Paris : L'Harmattan.

Glasman, D. et Oeuvarard, F. (dir.) (2004). *La déscolarisation*. Paris : La Dispute.

>>>

>>>

Millet, M. et Thin, D. (2011). La «déscolarisation» comme parcours de disqualification symbolique. Dans Glasman, D. et Oeuvarard, F. (eds). *La déscolarisation*. Paris : La Dispute.

Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). «Jeunes abandonnant prématurément leur formation au secondaire II à Genève». *Note d'information du SRED n° 62*. Genève : SRED.

Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2015). *Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs*. Genève : SRED.

Rastoldo, F., Amos, J., Davaud, C. (2009). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage*. Genève : SRED.

Les dernières publications du SRED

Rapports de recherche

- ♦ Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs.
F. PETRUCCI, F. RASTOLDO. Août 2015, 35 p. [doc. 15.015]
- ♦ Le réseau d'enseignement prioritaire (REP) 8 ans après son introduction.
A. SOUSSI, C. NIDEGGER. Mars 2015, 112 p. [doc. 15.004]
- ♦ Le rôle des éducateurs des établissements du REP : le point de vue des directeurs d'établissement, des enseignants et des éducateurs. A. SOUSSI, C. NIDEGGER, I. SCHWOB. Décembre 2014, 34 p. [doc. 14.030]
- ♦ Maçonne ou avocate : rupture ou reproduction sociale ? Une enquête sur les aspirations professionnelles des jeunes en Suisse aujourd'hui, menée dans le cadre du PNR 60 « Egalité entre hommes et femmes ».
E. GUILLEY, C. CARVALHO ARRUDA, J.-A. GAUTHIER, L. GIANETTONI, D. GROSS, D. JOYE, E. MOUBARAK, K. MÜLLER. Novembre 2014, 205 p. [doc. 14.031]

Indicateurs du système d'enseignement et prévisions

- ♦ Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2015.
Mai 2015, dépliant 16 p.
- ♦ Prévision des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II. Prévision à 4 ans de terme: 2015-2018.
F. PETRUCCI (coord.). Avril 2015, 70 p. [doc. 15.006]

Notes d'information

- ♦ No 68 : Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2015-2018.
F. PETRUCCI, L. MARTZ et A. EVRARD. Juin 2015, 8 p.
- ♦ No 67 : Les parcours de formation des adolescents migrants non francophones.
Y. HRIZI. Octobre 2014, 8 p.
- ♦ No 66 : L'enseignement du latin : causes de sa désaffection et pistes pour redorer son blason.
E. GUILLEY et A. EVRARD. Août 2014, 4 p.
- ♦ No 65 : Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation.
Y. HRIZI, R. MOUAD, F. PETRUCCI et F. RASTOLDO. Juin 2014, 8 p.

Notes Focus (observatoire cantonal de la petite enfance)

- ♦ No 7 : Facteurs sociodémographiques influençant le choix d'un mode d'accueil pour les jeunes enfants.
A. JAUNIN, F. BENNINGHOFF. Août 2015, 8 p.
- ♦ No 6 : Facteurs sociodémographiques influençant la prise en charge extra-parentale des jeunes enfants.
A. JAUNIN, F. BENNINGHOFF. Août 2015, 6 p.
- ♦ No 5 : Petite enfance à Genève : quelle offre territoriale ?
F. BENNINGHOFF, A. JAUNIN, L. MARTZ. Mai 2015, 6 p.
- ♦ No 4 : Petite enfance à Genève : données statistiques et offre d'accueil collectif.
F. BENNINGHOFF, L. MARTZ. Mars 2015, 4 p.

Informations complémentaires :

franck.petrucchi@etat.ge.ch, 022 546 71 22
francois.rastoldo@etat.ge.ch, 022 546 71 36

Edition :

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note :

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-69.pdf>